

STIKEMAN ELLIOTT

Stikeman Elliott S.E.N.C.R.L., s.r.l. Avocats

1155, boul. René-Lévesque Ouest, 40e étage, Montréal (Québec) Canada H3B 3V2
Tél. : (514) 397-3000 Téléc. : (514) 397-3222 www.stikeman.com

Louis P. Bélanger
Téléphone: (514) 397-3078
Télécopieur: (514) 397-3578
Courriel: lpbelanger@stikeman.com

Par courriel (greffe@regie-energie.qc.ca)
et Par messenger

Le 14 avril 2009

RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse
800, Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

À l'attention du Greffe

Objet : Audiance sur les coûts d'exploitation que doit supporter un détaillant en essence ou en carburant diesel
Article 59 de la Loi sur la Régie de l'énergie (L.R.Q., c. R-6.01)
Dossier D-2009-041
Décision procédurale R-3694-2009
Notre dossier : 039950-1087

À qui de droit,

Nous représentons Ultramar Ltée et désirons vous laisser connaître sa position en regard de l'instance décrite en rubrique :

- 1) Ultramar Ltée désire se constituer intervenante afin de recevoir copie de toutes les procédures et décisions prises dans ladite instance. L'intérêt d'Ultramar pour intervenir dans la présente instance est le même qui fut invoqué et qui lui fut reconnu dans toutes les instances antérieures de nature similaire.
- 2) Ultramar Ltée n'a pas l'intention, pour l'instant, sauf si la protection de ses droits devait le requérir, de participer au débat ni de faire quelque preuve que ce soit dans ladite instance; Ultramar désire néanmoins recevoir tous les avis, procédures, pièces et autres documents relatifs à l'instance (par voie électronique lorsque possible à l'adresse courriel suivante : lpbelanger@stikeman.com).

MONTRÉAL

TORONTO

OTTAWA

CALGARY

VANCOUVER

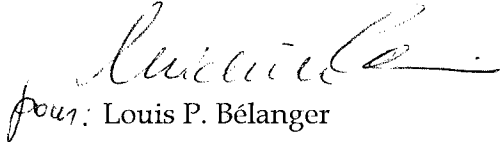
NEW YORK

LONDRES

SYDNEY

En vous remerciant de votre aimable attention, nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

STIKEMAN ELLIOTT S.E.N.C.R.L., s.r.l.


pour: Louis P. Bélanger

LPB/mc

c.c. M. Louis Forget, *Vice-président affaires publiques et gouvernementales, Ultramar Ltée*